

## VACANCE DE POSTE

L'administration communale de Roeser se propose d'engager pour les besoins du service technique

### 1 ARTISAN (M/F)

Poste ST/C – Q23

Degré d'occupation : 100% (40 heures/semaine)

L'intéressé(e) sera engagé(e) à durée indéterminée sous le statut du salarié dans la carrière H3 (artisan DAP/CATP) définie par la CCT des salariés des communes du sud

Conditions d'admissibilité :

- être détenteur soit d'un DAP (anc. CATP) – formation de mécatronicien, mécanicien de mécanique générale, mécanicien industriel et de maintenance ou serrurier, soit d'un certificat étranger reconnu équivalent par le Ministère de l'Education nationale ;
- faire preuve d'une connaissance adéquate des trois langues officielles (luxembourgeois, allemand, français).

Missions :

- réception des fournitures ;
- entretien et réparation des véhicules communaux.

Les candidats sont tenus de joindre à leur demande les pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae avec photo récente ;
- un extrait de l'acte de naissance ;
- une copie de la carte d'identité ou du passeport ;
- un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 3) datant de moins de deux mois ;
- une copie des diplômes ou certificats d'études requis.

Les candidats sont invités à adresser leur demande au collège des bourgmestre et échevins pour le 29 décembre 2021 au plus tard à l'adresse suivante :

**Administration communale de Roeser**  
**40, Grand-rue**  
**L-3394 Roeser**

Les dossiers incomplets ne seront pas pris en considération.

Roeser, le 4 décembre 2021  
Le collège des bourgmestre et échevins,  
Tom Jungen, Erny Strecker, Edy Reding